

# Le FIL

## de Solidarité Paysans en Franche-Comté

N° 20

Décembre 2025

*Vers des lendemains qui chantent ou qui pleurent*

Depuis plus de 30 ans le réseau Solidarité Paysans s'est structuré pour répondre quotidiennement à la détresse des personnes accompagnées. Les éleveurs sont soumis à une pression grandissante avec des défis considérables à relever. Le changement climatique, facteur de questionnement et de stress, engendre de profondes remises en cause des pratiques. L'année 2025 avec une météo et une conjoncture favorable, est une parenthèse bienvenue. Au début de l'été le monde de l'élevage a été sidéré par l'arrivée de la Dermatose Nodulaire Contagieuse. Nous avons ressenti une angoisse profonde des éleveurs qui vivent au quotidien leur passion avec leurs animaux. Beaucoup d'articles traitent les aspects purement techniques vétérinaires et économiques de cette pandémie. A Solidarité Paysans, l'accompagnement humain est à la base de notre engagement. Pour répondre aux questionnements et libérer la parole des éleveurs, nos 3 associations comtoises mettent en place des groupes de paroles et d'écoute bienveillante. Ce qu'on ne dit pas avec des MOTS, on le dit avec des MAUX.

L'actualité politique et économique actuelle avec les choix de coupes budgétaires et rééquilibrage des comptes publics nous inquiète également. Sans un réel soutien financier des collectivités territoriales notre mission d'accompagnement serait fortement fragilisée. Nous avons besoin de lisibilité et de garanties en matière de financement à l'image de l'engagement du Conseil Départemental du Doubs cosignataire d'une convention de partenariat avec SP 25. Cette lisibilité est essentielle pour travailler avec sérénité et mener à bien nos missions.

Au-delà des collectivités nous devons également solliciter d'autres organismes ou partenaires privés. Attention, si demain l'essentiel du travail de nos salariés est orienté vers la recherche de financement ce sera au détriment de l'accompagnement et de la coordination.

« La fraternité n'est qu'une idée humaine. La solidarité est une idée universelle » (Victor Hugo)

Jean-Marie Roussel, SP25

### LES DIFFICULTÉS EN AGRICULTURE



#### PROCHAINES DATES CLÉS :

- **Fin Janvier** : déclaration des stocks :  
déclaration du cheptel à l'EDE
- **Février** : inscription à la campagne « chèques vacances » de la MSA
- **Avril** : 1ère échéance des cotisations MSA
- **Du 1er Avril au 15 Mai** : déclaration PAC

# ACTUALITÉS NATIONALES

## DNC : faire face collectivement !

Le 11 octobre un premier foyer de dermatose a été détecté dans le Jura, conduisant dans les jours suivants à l'abattage de plus de 300 bovins (vaches laitières et jeunes bovins) dans 4 élevages. Ces conséquences dramatiques pour les élevages concernés, ont amplifié le climat pesant qui s'était déjà installé, pour les éleveurs sur la partie sud du massif jurassien, avec la mise en place des mesures de restriction et de vaccinations suite aux premiers cas révélés en Juillet en Savoie.



Dans l'édito d'un journal agricole<sup>1</sup> sont mentionnées comme premières conséquences avec « l'interdiction des mouvements d'animaux » la « mise en suspens de tout le calendrier des salons, comices et autres super comices »... Pour nous Solidarité Paysans, depuis juillet, en lien avec les agriculteurs que nous accompagnons et nos collègues des Savoie, nous avons pu mesurer que les conséquences étaient d'une bien autre ampleur :

- La première est bien entendu le traumatisme causé par l'abattage systématique des troupeaux : chez les éleveurs concernés bien sûr, mais aussi dans leur entourage agricole ou non. Certains collègues, ayant vécu le traumatisme de troupeau abattu au moment de la vache folle, sont toujours extrêmement affectés 25 ans après.
- Dans le cadre d'un premier groupe de parole avec Lucie Fauvet<sup>2</sup> sur le sujet, se sont exprimées beaucoup d'autres conséquences touchant les éleveurs : l'angoisse du « pourquoi pas moi », le stress de l'attente du vaccin et de ses conséquences comme la baisse de production, la perte de veaux ou l'apparition en réaction de nodules ...tout en appréhendant le surtravail provoqué par la non vente d'animaux pendant une période incertaine...
- Mais aussi une ambiance de suspicions, voire de dénonciations lors de déplacement d'animaux.

Devant l'application de mesures autoritaires, les débats ont permis de resituer la place de l'humain et de l'attachement des éleveurs à leurs animaux et à leur métier. Mais il a été également rappelé un certain nombre de causes comme le dérèglement climatique, la dérégulation des échanges commerciaux et la mise en place de politiques sanitaires de court terme.

Avec le risque que les éleveurs soient confrontés à de nouvelles épizooties, il est indispensable que d'autres réponses soient recherchées sous peine de voir disparaître l'élevage dans nos régions en décourageant les femmes et les hommes qui en ont fait leur métier.

Jean-Claude C, SP39

<sup>1</sup>Le Doubs agricole diffusé dans les boîtes aux lettres.

<sup>2</sup>Médiatrice en relation humaine avec qui nous travaillons régulièrement.

## DNC dans le Doubs : nous ne pouvons rester silencieux face à la violence

Le département du Doubs et bien plus largement les paysans et paysannes de tout le territoire ont connu début décembre, une semaine particulièrement douloureuse à l'annonce de l'abattage du troupeau de la famille Lhomme vacciné depuis le 22 octobre dernier.

La famille douloureusement affectée a fait appel pour être soutenue dans sa volonté de ne pas éradiquer son troupeau brutalement mais plutôt prendre le temps d'analyser l'évolution dans un contexte hivernal plus favorable. Un appel largement entendu par certains syndicats mais aussi par de très nombreux citoyens et citoyennes.

## ACTUALITÉS NATIONALES

Les tentatives de dialogue sont restées sans réponse.... La mobilisation de soutien, face à ce drame humain qui nécessite une attention particulière, s'est trouvée confrontée à une violence inouïe et inacceptable et que nous dénonçons. Car cette situation a engendré de très vives émotions et un profond mal être pour tous.

A Solidarité Paysans nous sommes convaincus que la solidarité est une ressource immédiate, une main tendue aux personnes en souffrance ; mais nous savons aussi que c'est un combat.

Nous exprimons toute notre compassion à la famille Lhomme, nos encouragements pour poursuivre le combat qu'ils ont engagé afin de survivre à ce drame incompréhensible pour eux et nous les assurons de notre soutien.

Jean Vuillet, président SP Doubs

Marie Andrée Besson, présidente SP National



Animation en sortie de magasin le 14/06/25 à Chatillon

### La Campagne Don Solidaire avec Biocoop continue en 2026 !

Cette année encore, le réseau Biocoop souhaite renforcer son soutien au réseau Solidarité Paysans ! L'opération de micro-dons (don solidaire) avec le réseau Biocoop se poursuit et de nombreuses animations sont prévues dans les magasins participants. En 2026, la possibilité de micro-dons sur les terminaux de paiement va être généralisée à l'échelle nationale.

A l'échelle franc-comtoises, on remercie la Biocoop En Vie Bio de Lons le Saunier pour son don annuel de 4 335€ à SP39. Dans le Doubs, c'est la coopérative La Canopée, qui regroupe les 4 magasins sur Besançon et Chatillon, qui nous a ouvert ses portes cet été pour faire connaître Solidarité Paysans à ses salariés et clients.

Marion M, SP25

### France Service Agriculture : un pas vers le pluralisme agricole ?

La loi d'orientation Agricole pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations votée en Mars 2025, va changer l'accompagnement à l'installation et à la transmission. Son application est prévue en 2027. Ce dispositif sera piloté par les Chambres d'agriculture mais doit respecter le pluralisme.

Profitant de cette ouverture, **en Haute-Saône, le réseau Impact**, (ADEAR, AFOCG, Terre de liens et Solidarité Paysans) **se positionne**. L'objectif sera d'accompagner tous les projets, avoir un suivi différent et permettre l'installation d'un maximum de paysans.

Philippe G, SP70



# ACTUALITÉS JURIDIQUES

## Statut des conjoints collaborateur et aides familiaux agricoles limité à 5 ans, au-delà salariés par défaut



On le sait, depuis une loi de 2021, **le statut de conjoint collaborateur est limité à 5 ans, à compter du 1er janvier 2022.**

**Une exception** est posée pour les personnes atteignant l'âge de la retraite avant le 1er janvier 2032, ce statut pouvant alors être prolongé jusqu'à la liquidation de la retraite.

Pour les autres, attention à **anticiper la réflexion du futur statut des conjoints collaborateurs déjà en activité au 12 janvier 2022 ! Au 1er janvier 2027, ils ne pourront plus être conjoint collaborateur, et à défaut de déclaration d'activité professionnelle, tous deviendront salariés par défaut**, avec les conséquences juridiques, sociales et fiscales correspondantes ! (Nouvel article L 321-5 du Code rural)

**En effet, une déclaration annuelle pour préciser le statut des conjoints exerçant une activité professionnelle sur l'exploitation sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026** (les détails ne sont pas encore connus).

Il en est de même pour les **aides familiaux agricoles, dont le statut est limité à 5 ans**. Dorénavant, **sans option au-delà de cette durée, ils deviendront salariés par défaut s'ils continuent de participer à la mise en valeur de l'exploitation**. (Nouvel article L 722- 7-2 Code rural)

## RSA : nouveau régime de sanctions !

Un décret instaure un **nouveau régime de sanctions pour les allocataires du RSA**, particulièrement punitif, en cas de refus d'élaborer ou d'actualiser le contrat d'engagement, de non-respect des obligations qui y sont inscrites, et de refus de se soumettre aux contrôles. Un quatrième type de manquement concerne le refus d'une offre raisonnable d'emploi à deux reprises et "sans motif légitime".

Ces sanctions vont d'une suspension d'au moins 30% du RSA dès le premier mois, jusqu'à la suppression totale de l'allocation pour 4 mois ou la radiation de la liste des demandeurs d'emploi ou même des bénéficiaires du RSA, avec un délai pour présenter ces observations compris entre 10 jours et un mois, extrêmement court !

Devant la gravité de ces sanctions, Solidarité Paysans et d'autres associations ont déposé un recours au Conseil d'état.

**Une visio sur le sujet sera proposée au réseau à la rentrée** par le groupe droits sociaux pour présenter plus précisément ces mesures, notamment pour les agriculteurs censés être dispensés des 15h de travail.

[Décret n° 2025-478 du 30 mai 2025 relatif aux sanctions applicables aux demandeurs d'emploi en cas de manquement à leurs obligations.](#)



# TÉMOIGNAGES

## Médiation au sein d'un GAEC



En GAEC depuis quatre ans avec un associé hors-cadre sur la ferme familiale, j'ai fait appel à SP 25 car **j'étais en grande difficulté, morale essentiellement**. L'entente avec mon associé s'était délitée, la communication était de plus en plus difficile, la situation économique de la ferme se dégradait et mettait en péril sa pérennité. J'ai demandé à ce qu'on arrête le GAEC. Mon associé refusant de faire appel à un médiateur, je me sentais dans une impasse, d'autant que son comportement à mon égard était de plus en plus agressif et harcelant.



*Illustration de de Jérôme J*

Deux bénévoles de l'association sont venus me rencontrer à mon domicile. Je leur ai expliqué la situation, avec le plus de franchise possible. Ils m'ont écouté avec beaucoup de bienveillance. Des échanges par mail, et d'autres rdv ont suivi. Y compris en présence de mon associé. Les bénévoles n'ont pas réussi à créer un lien avec lui permettant la médiation. La situation a traîné, j'ai failli quitter moi-même la ferme. Leur soutien m'a permis de tenir le coup en attendant qu'une solution soit trouvée avec un conciliateur bénévole du Service Juridique. Solution imparfaite car la ferme a perdu du terrain et donc de la performance économique, mais peu importe, une sortie de GAEC a été trouvée !

Aujourd'hui je me sens beaucoup mieux, j'ai retrouvé le goût au travail, et je vais à la ferme avec plaisir. C'est un soulagement également pour ma famille. La situation économique est toujours compliquée mais j'aborde l'avenir avec sérénité. Je suis très reconnaissant à Jean-Marie et Anne-Marie pour leur compétence et leur empathie. Ils ont fait de leur mieux pour que les deux associés se sortent de cette situation avec le moins de dégâts possibles.

Merci à eux, au président Jean Vuillet, et à l'ensemble de l'association !



Propos recueillis par Jean-Marie R, SP25



# Solidarité Paysans dans le Jura

## Carton plein pour la formation des nouveaux bénévoles

« C'est sur le bénévole que repose en partie le fonctionnement de l'association. Il travaille en binôme avec le salarié et tient le rôle de référent dans les relations de la personne accompagnée avec l'association ».

C'est sur cette définition des fondamentaux éthiques que repose l'engagement des bénévoles de Solidarité Paysans.

C'est grâce à la mobilisation des bénévoles plus anciens, au soutien de nos réseaux respectifs et à l'interconnaissance que nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir cet automne 11 nouveaux bénévoles qui rejoignent SP Jura pour assurer un accompagnement de qualité auprès des agriculteurs et agricultrices qui nous sollicitent et/ ou favoriser le bon fonctionnement de l'association.

Pour mieux comprendre l'importance du rôle des bénévoles, la première immersion à Solidarité Paysans commence lors de deux journées de formation pour découvrir l'histoire, les valeurs, les notions essentielles d'accompagnement à Solidarité Paysans. Elles présagent des nombreuses formations permanentes qui se poursuivront au fil du temps pour assurer au mieux notre mission : formation à l'écoute, aux bases de procédures collectives...

Merci à tous ceux et celles qui nous rejoignent et avec qui nous allons partager une belle aventure.

Marie-Andrée B



## Se former à la médiation avec un avocat

Le 8 octobre nous étions conviés à une formation proposée par Maître Tuline Cip-Lévêque sur la résolution des conflits en milieu rural.

Nous avons commencé par quelques considérations générales sur l'augmentation des litiges qui opposent les agriculteurs aux néo-ruraux et par des précisions sur la loi du 15 avril 2024 qui vise justement à limiter ces conflits. Puis nous avons passé en revue plusieurs modes opératoires utilisables en vue de régler un désaccord tel que la négociation, la conciliation, la médiation ou encore l'arbitrage. Chacune de ces procédures a ses spécificités et doit être employée suivant l'objectif, le contexte mais aussi en fonction du résultat souhaité. Ainsi un arbitrage va dire la loi alors que la médiation cherchera un accord entre les parties. Il faut également savoir que dans de plus en plus de cas la saisine du juge ne pourra intervenir qu'après une tentative de règlement amiable.

Après ce préambule qui permet de bien fixer le cadre dans lequel une médiation est possible, nous avons vu quelles étaient les conditions à l'intervention du médiateur. Ainsi celui-ci ne pourra jouer son rôle que dans le respect de la confidentialité, de la neutralité, de l'impartialité et de son indépendance vis à vis des parties en conflit. Le Médiateur dispose d'outils pour son intervention comme la roue de Futak, mais il lui revient de bien comprendre ce qui se cache derrière les demandes, de bien clarifier le cadre et de faire valider les propos de chacun par des reformulations.

Nous avons terminé la séance par un petit jeu de rôle qui a permis de bien sentir que la médiation ne s'improvise pas, qu'elle nécessite une longue formation. Nous pouvons retenir également qu'il faut dédramatiser le conflit car il porte en lui l'espoir d'un règlement.

Dominique B



# Solidarité Paysans dans le Doubs

## Groupe d'Echanges de Pratiques : faire le pari de l'intelligence collective

Depuis le printemps 2024, un petit groupe d'éleveurs que nous accompagnons a plaisir à se retrouver régulièrement pour partager des savoirs-faires et réflexions pour améliorer leur bien-être au travail. En Février dernier, le groupe s'est retrouvé sur la ferme d'un des membres pour discuter aménagement des bâtiments et organisation du travail. La vision extérieure de personnes de confiance, a permis de montrer que les bâtiments ne sont pas optimaux pour cet agriculteur. Mickaël avait déjà travaillé ce projet avec un conseiller Chambre. Les échanges avec le groupe en Octobre dernier lui ont permis d'optimiser les aménagements et de se sentir plus confiant pour porter un tel projet sur sa ferme. Bref, un bel exemple d'intelligence collective pour (re)prendre du pouvoir d'agir.

Marion M



## A la rencontre des établissements scolaires du Doubs pour l'année 2025-2026

Ces interventions qui ne concerneront pas moins d'une dizaine de classes et plus de 200 jeunes en formation visent à répondre à 2 objectifs. Tout d'abord faire connaître Solidarité Paysans pour des futurs installés mais aussi, plus indirectement, pour leur entourage et connaissances (parents, amis, voisins, ...) qui pourraient, éventuellement, être actuellement en difficulté. Mais aussi, pouvoir leur faire prendre conscience des risques psycho-sociaux qu'ils pourraient rencontrer au cours de leur vie professionnelle. Ces risques seront appréhendés à travers des mises en situation qu'ils doivent chercher à résoudre par petits groupes.

Christian B

## « Changement Climatique : ... changements de pratiques » avec Didier Tourenne, agronome à la Chambre d'Agriculture 25-90

Le 13 novembre fut un temps fort de formation pour les bénévoles de SP25 autour de ce thème du changement climatique qui vient bien souvent fragiliser les exploitations agricoles déjà les plus fragiles.

Didier, dans un premier temps, nous a fait prendre la mesure du changement climatique et de ses impacts sur les rendements agricoles, les ressources fourragères, la santé des animaux et des Hommes, ...

Dans un second temps, il nous a amené à réfléchir sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation à mettre en œuvre sur les exploitations.

Un grand merci à Didier pour la qualité de son intervention !



Christian B.

# Solidarité Paysans en Haute-Saône

## S'ouvrir pour accueillir de nouveaux partenaires

Notre participation à **la foire de Saint-Bresson** s'inscrit dans une volonté affirmée d'être présent au cœur des Vosges saônoises, un territoire attaché à la ruralité et au renouvellement des générations agricoles. En lien avec le travail mené et les actions de formation portées par les acteurs locaux (CCHC, Mairie, MFR ...), il nous paraît essentiel de nous investir dans cette zone qui a su garder des exploitations à taille humaine et diversifiées, illustrant un modèle d'agriculture durable et ancrée dans son territoire.

Solidarité Paysans 70 participe également à **l'AG des Maires Ruraux** à Port sur Saône depuis plusieurs années. C'est une opération assez facile et efficace où nous sollicitons activement tous les maires présents du département pour leur présenter notre travail. Nous savons en effet que les maires des territoires ruraux peuvent être des relais d'information précieux auprès des agriculteurs.

Anne S., Bruno P et Didier B.

## Se former pour mieux accompagner

Attendue par les bénévoles, **la formation « comptabilité agricole utile »** animée par l'AFOCG a été riche d'explications. Cette journée a permis de mieux comprendre le compte de résultats de nos accompagnées et de nous familiariser avec des termes tels que : variation de stocks, prélèvement et rémunération des associés en société, micro BA, revenus disponibles.... Merci à Jean-Luc Laresh animateur-formateur de nous éclairer sur ces termes parfois barbares mais tout à fait utiles !

Nous avons suivi **la formation « prise en main de l'observatoire »**, utilitaire proposé par SP national, permettant d'enregistrer toutes les informations concernant les agriculteurs/agricultrices que nous accompagnons et de conserver tous les comptes rendus de nos interventions.

L'outil permet également d'extraire les données statistiques de nos missions et ainsi de justifier notre raison d'être auprès de nos partenaires financiers. Cette plateforme aura aussi un usage national pour alimenter le plaidoyer grâce à l'analyse des données, et de soutenir nos revendications portées matière de droits sociaux, de santé autour du mal être, d'enjeux autour de l'autonomie...

Christine D et Thierry B

## Cercle de paroles d'Accompagnant

Cet espace animé par Vanessa en Juillet dernier, à destination des bénévoles accompagnants, a permis de libérer la parole sur nos ressentis en situation.

Ce que j'en retiens :

- Prendre le temps d'écouter, de s'appropriiser, de questionner.
- Établir un climat de confiance sans parler à la place de l'autre.
- Être empathique sans trop éponger les problèmes.

Ce moment apaisant a incité à redéfinir notre posture et structurer nos entretiens.

Elisabeth R



# Solidarité Paysans en Haute-Saône



## Inauguration d'une ferme Terre de Liens à Neurey lès la Demie

La ferme de Laurent Chevillard et de sa compagne Patricia est devenue officiellement une ferme Terre de Liens (propriétaire des bâtiments et de 30 ha) : résultat de plusieurs années d'échanges et de décisions. L'action conjointe de SP70 et de Terre de Liens BFC, a permis cette belle journée, samedi 27 Septembre.

La visite fut très appréciée de la soixantaine de personnes présentes. La conduite de la ferme permet d'alimenter un troupeau laitier de 150 animaux, avec une surface totale de 200 ha.

Ce choix d'autonomie fourragère et céréalière est pour eux deux la garantie d'un avenir prometteur.

Jean-Luc B.



## Festival AlimenTerre à Fougerolles

Le 25 novembre à Fougerolles, la projection de « Transmettre » du festival Alimenterre a rassemblé un public varié : jeunes de MFR, agriculteurs, interlocuteurs locaux. Au cours de cette soirée organisée par la Communauté de Communes de la Haute-Comté et InPACT70, les échanges ont souligné la nécessité de constituer de véritables équipes pour préparer en amont les reprises agricoles. L'importance de maintenir des fermes de taille cohérente, facilitant un montage financier viable, a été mise en avant, tout comme la responsabilité collective pour préserver l'activité et la pérennité des fermes dans un contexte rural exigeant et évolutif pour tous.

Anne S et Vanessa A

## Quelques changements dans l'équipe

Après avoir donné naissance à une adorable petite fille, Marion a repris son rôle d'animatrice coordinatrice de SP25 en Septembre dernier à 80%. Vanessa poursuit également l'aventure Solidarité Paysans, à mi-temps, en étant animatrice SP70 à 60% de son temps et 40% pour SP25.

- Pour joindre Vanessa : 06.07.33.08.62 – [70@solidaritepaysans.org](mailto:70@solidaritepaysans.org) (lundi, mardi et mercredi)
- Pour joindre Marion : 07.69.81.61.60 – [doubs@solidaritepaysans.org](mailto:doubs@solidaritepaysans.org) (lundi, mardi, jeudi et mercredi/vendredi en alternance)

# Solidarité Paysans en Bourgogne Franche-Comté

## Le monde associatif à un tournant

En Bourgogne Franche-Comté nous comptons 62 500 associations actives. En termes économiques, les associations ce sont 3.5% du PIB avec 76 000 emplois salariés et 530 000 bénévoles soit 30% de la population régionale. Ce poids économique est important et les associations se sont professionnalisées pour renforcer le lien social, lutter contre les précarités et l'exclusion et pour la dignité des personnes.

### **Solidarité Paysans s'inscrit dans ce vaste défi collectif de contribution à l'élaboration d'un bien commun.**

Les coupes budgétaires gouvernementales annoncées portent en elles le risque d'affaiblissement, voire de disparition de structures associatives essentielles. Le maintien des quelques postes salariés d'animateur-ices coordinatrices est une condition minimale de poursuite de notre action auprès d'un public agricole fragilisé. Notre action porte à la fois sur le volet social et humain mais également sur le volet économique dans le maintien d'exploitations viables et vivables.

Si nous considérons que cette réduction des engagements financiers de l'Etat est une erreur stratégique nous savons pouvoir compter sur l'engagement de la Région pour poursuivre notre mission que je qualifierais d'intérêt général au sein de Solidarité Paysans.

### **Ensemble, relevons le défi de la solidarité !**

Jean-Marie R, SP25



## Demain : quelles agricultures pour quelle société ?

Thème du Colloque de Solidarité Paysans, où il a été question par les jeunes de l'enseignement agricole de « Solidarité compétitive », des idées reçues sur la production alimentaire dans des saynètes humoristiques, de haute technicité de l'agriculture de demain, de sectorisation régionale des productions. Lors de la table ronde, on perçoit la nécessité pour une CUMA du collectif entre agriculteurs, du défi du renouvellement et la transmission des exploitations pour la chambre d'agriculture. Terre de liens posait le problème de l'accès au foncier et le GAB constatait la raréfaction des ressources et son impact. Deux jeunes agricultrices ont également apporté du vécu : l'une témoignant du soutien que SP lui a apporté, l'autre évoquant la conversion de l'exploitation familiale.

### **Tous ces propos, plus de 200 personnes les ont entendus, et commentés, dans l'amphithéâtre du Lycée agricole de Vesoul, jeudi 4 décembre lors du colloque régional de Solidarité Paysan, animé par SP70.**

Jacques Caplat, agronome et ethnologue, nous incite à changer notre mode de pensée pour une approche systémique, holistique, seule porte de sortie d'un modèle fini, intenable, qui écrase les paysans et paysannes et ne profite qu'à certains. On ne peut plus ignorer les signaux d'alerte, préservons le vivant. Et pourtant, pas de retour au Moyen Age, mais une nouvelle agriculture, respectueuse des hommes et de la nature avec les moyens modernes.

**Cette journée est une belle réussite collective, preuve de la puissance du faire ensemble.** Le colloque a mobilisé enseignants, apprenants, professionnels et public varié. Notre objectif était de mettre en dialogue, de donner à réfléchir, de rendre SP plus visible, il est atteint dans la tolérance et ... la bonne humeur !

Nelly F, SP70

## Actualités des partenaires



### TRANSMETTRE SA FERME : C'EST POSSIBLE

Le collectif INPACT 39 (Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale) a organisé une soirée consacrée à la transmission et à la reprise des fermes, à Andelot en Montagne, le jeudi 16 octobre 2025. Cette soirée était organisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, dans le cadre du festival AlimenTerre avec la diffusion du film Transmettre, de Jérôme Zindy.

En France, 200 fermes disparaissent chaque semaine, d'ici 10 ans la moitié des agriculteurs partiront en retraite. Aujourd'hui, pour 21 000 départs on compte seulement 13 400 installations. **Une ferme qui n'est pas transmise, c'est aussi moins de vie dans nos villages....**

Transmettre, ce n'est pas uniquement des chiffres, c'est aussi transmettre des valeurs, des modèles agricoles durables alors que les politiques encouragent des systèmes productivistes destructeurs de l'environnement, de la biodiversité des Hommes.

La présence de nombreux participants : 29 personnes essentiellement des agriculteurs et quelques porteurs de projet a permis de soulever de nombreuses questions, sans toutefois permettre d'aborder au cours du débat tous les sujets cités. Mais si nous avons pu entraîner une prise de conscience, face aux enjeux de la transmission, c'est un premier pas. Signe encourageant, une personne présente s'est inscrite à la formation transmission proposée cet hiver par INPACT 39

Noël R, SP39

### Transmission, Installation et Post-Installation : autant d'étapes animées par InPACT25

Le collectif InPACT25, composé des associations Accueil Paysan, Solidarité Paysans 25, Afocg 25, Terre de Liens BFC et MRJC, a une fois de plus organisé **une soirée d'échanges consacrée à la transmission et à la diversification des fermes**, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Doubs le 23 Octobre 2025 à Pierrefontaine les Varans.

Une trentaine de personnes était présente, notamment des jeunes porteurs de projets. Au cœur de la discussion : transmettre et diversifier sa ferme, avec l'exemple de Elodie, Charly, Cyril et Lucile installés en GAEC depuis 2010 dans le Haut-Doubs. Une installation peu classique puisqu'à leur arrivée au sein du GAEC, les nouveaux associés n'ont pas apporté du capital, mais ont racheté la moitié du capital déjà existant. Ce qu'ils ont apporté en plus c'est un atelier poules pondeuses, des moutons et prochainement des chèvres laitières !

Le collectif InPACT25 poursuit son travail d'accompagnement auprès des porteurs de projets. La **formation de l'Idée au Projet** a rassemblé 12 stagiaires cette année. SP25 y est intervenu pour aborder les Risques et Aléas en agriculture ainsi que sur l'analyse croisée des projets d'installation des stagiaires.

Une 2<sup>nd</sup> **Rencontre Post Installation** est prévue le 2 Février 2026 à Cussey sur l'Ognon, pour faire un pas de côté et prendre du recul sur les premières années d'installation.

Marion M, SP25





## PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

**N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (coop, cabinet de médecin, etc.).**

### Dates à venir

#### SP Doubs :

- 17/02 : Rencontre Groupe Echange de Pratiques, secteur Valdahon
- 28/02 : Fondue de l'association, secteur Pierrefontaine les Varans
- 19/03 : Assemblée Générale, à Arc sous Cicon

#### SP Jura :

- 27/01 : Journée de cohésion des bénévoles – présence plus que souhaitée de toutes et tous
- 03/02 : réunion de suivi de dossier
- 19/03 : Formation à l'Ecoute Active
- 28/04 : Assemblée Générale à Tourmont

#### SP Haute-Saône :

- 27/01 : Conseil d'Administration + Suivi de dossiers et Galette des rois
- 17/03 : Assemblée Générale et 10 ans de l'association !
- Courant Avril : pique-nique de l'association, secteur de Fougerolles



**Les équipes bénévoles et  
salarisées de Solidarité  
Paysans en Franche-Comté  
vous adressent leurs  
meilleurs vœux pour 2026 !**



**Avec le soutien de nos partenaires :**